



Le 02 septembre 2025

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu **lundi 08 septembre 2025 à 18h30** à la mairie dont l'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 30 juin 2025
- Subvention aux associations et à la coopérative scolaire
- Non restitution de caution
- Compte-rendu des délégations du Maire

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire



Loïc GIRARD

